

Photovoltaïque

Comment ça marche ?

Tous les jours, le soleil fournit de l'énergie à la Terre (même quand il pleut ! car les nuages diffusent la lumière) et cette énergie est transformée en électricité gratuite grâce à la technologie photovoltaïque, petites plaquettes composées de semi-conducteurs qui transforment directement la lumière du soleil en électricité.

Ces plaquettes, assemblées dans un panneau, sont une source d'énergie sûre, fiable, non polluante et sans entretien. La majorité des panneaux sur le marché aujourd'hui ont une garantie de plus de 20 ans, et ils fonctionneront bien au-delà de cette période.

Un module de 1m² a une production nominale située entre 100 et 130Wc (Wc=Watt crête, la puissance crête signifie la puissance produite dans les conditions optimales d'ensoleillement).

La production annuelle pour 10m² de panneaux photovoltaïques orientés plein sud peut varier entre 900 et 1100kWh du nord au sud de la France.

La taille maximale d'une installation est limitée à 5Kwc pour un logement individuel, soit environ 50m² de panneaux.

Les Avantages :

- Aides financières (ADEME, Etat, Région, voire municipalité)
- Economies d'énergie
- Respect de l'environnement Entretien facile
- TVA 5.5% jusqu'à 3000Wc installé (pour une habitation de plus de 2 ans)

Contraintes :

- Orientation des panneaux au Sud-Est - Sud - Sud Ouest

Aides financières :

- Réduction d'impôts correspondant à 50% du prix de l'installation TTC hors pose
- Prime de la Région : 1€/Wc plafonné à 5Kwc
- Prime éventuelle des municipalités et/ou des communautés de commune (détails complets sur http://www.enerplan.asso.fr/index.php?option=com_content&task=view&id=15&Itemid=36)
- Rachat par EDF de la production électrique à 0.60€ par Kwh (tarif 2009) pendant 20 ans

VOUS AVEZ UN PROJET ? Nous contacter : contact.dumont@ets-dumont.com